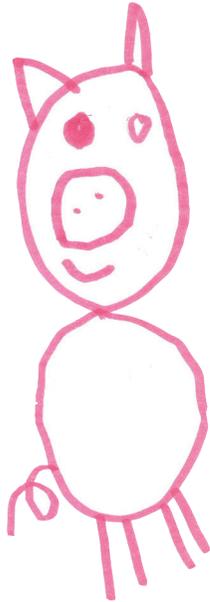


Pour qui ?

Pour les enfants de la naissance à 6 ans qui ont des difficultés

- * Motrices
- * Sensorielles
- * Relationnelles
- * Comportementales



Pourquoi ?

Pour établir avec les parents un plan concerté d'actions qui comprend :

- * L'observation de l'enfant
- * Le dépistage précoce des difficultés
- * La recherche de leur cause
- * L'accompagnement des parents
- * La prise en charge de l'enfant et son orientation

Pour une prise en charge globale

- Médicale
- Sociale
- Educative
- Psychologique

Où ?

L'équipe reçoit l'enfant et ses parents dans ses locaux. Elle peut aussi intervenir dans les différents lieux de vie de l'enfant.

Avec qui ?

- * Directeur médical (pédiatre)
- * Pédiatre
- * Pédopsychiatre
- * Cadre de santé
- * Secrétaire
- * Psychologue
- * Psychomotriciens
- * Orthophonistes
- * Educatrice de jeunes enfants
- * Ergothérapeute
- * Puéricultrice
- * Infirmière
- * Assistante sociale

Cette équipe peut faire appel à des partenaires comme les médecins spécialisés, les kinésithérapeutes, les orthoptistes.

Elle travaille en collaboration avec les professionnels intervenant auprès de l'enfant et de sa famille.

Qui peut contacter
le C.A.M.S.P. ?



Les parents

Le médecin de famille
le pédiatre

Le médecin de la PMI

Les professionnels de la
petite enfance

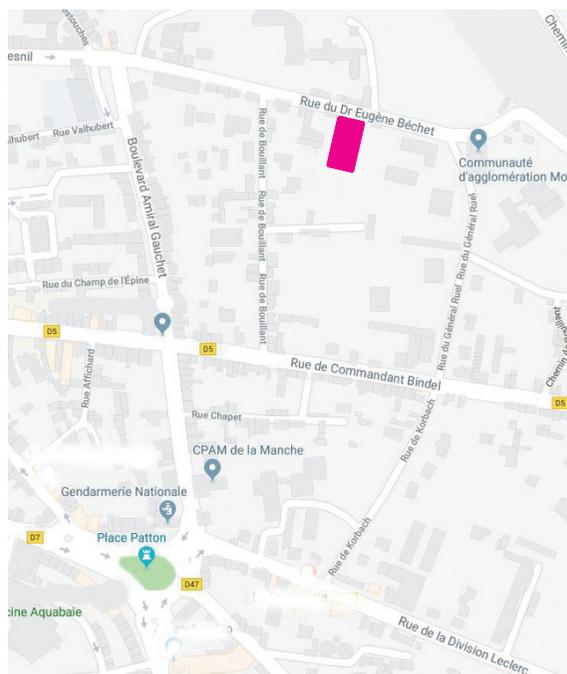
Les professionnels de
l'éducation nationale



Service communication - novembre 2024

Comment se rendre
au C.A.M.S.P. ?

C.A.M.S.P. Sud Manche
L'Odyssée des petits
22 rue du Dr E. Béchet
50300 AVRANCHES
☎ 02 33 79 40 60
sec.camsp@ch-estran.fr



Ouverture au public
Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h



le Centre
d'Action
Médico-Social
Précoce

C.A.M.S.P. du Sud Manche
L'Odyssée des petits
22 rue du Dr E. Béchet
50300 AVRANCHES
☎ 02 33 79 40 60
sec.camsp@ch-estran.fr

